

---

**PROCÈS  
VERBAL**

---

**RÉUNION BUREAU  
8 MAI 2025**

RÉUNION DE BUREAU Exceptionnelle  
08/05/2025 – 19H00 en visioconférence.

Présents : Laurence JARNIEUX, Pierre DEPETRIS, Lionel SORLUT, Jacques CREUSET, Pierre-Antoine LASSELIN, Clément BOUYSSOU, Agnès VITI, Gilles DUTHEL, Jocelyne BOUGAIN, Corinne GLATTARD, David GUTKNECHT, Dominique BARRE, Arnaud MOUNIER, Jean-Paul KLEIN

I – Mot du Président – Pierre DEPETRIS

Pierre DEPETRIS souhaite la bienvenue aux membres du bureau pour cette réunion de bureau exceptionnelle en visioconférence.

Ordre du jour :

1 – Position du CD69 liée à l'incident ayant eu lieu dimanche 04 mai à St Foy les Lyon sur un match de coupe du Rhône entre un de nos salariés et un joueur du V.B.C

2 – Points et questions diverses

Pierre informe les membres :

- Les finales de la coupe du Rhône ont été bien organisées par les clubs. Une lettre de remerciement doit être envoyée par Pierre-Antoine et Jean-Paul aux clubs et à notre partenaire Decathlon Pro.
- Un salarié du Comité a été agressé par un joueur, licencié au VBC. La commission de discipline (Régionale / Fédérale) doit traiter l'incident. Le comité doit se positionner sans imposer une punition au VBC dans l'attente du rapport de la commission compétente.

Discussion sur les mesures à prendre

Les membres du comité échangent sur des mesures à prendre à la suite de l'agression d'un salarié, ayant subi des blessures avec plusieurs jours d'ITT.

Une réorganisation des phases finales pourrait être perçue comme une mesure forte en réponse à l'incident, cette mesure serait prise à titre conservatoire dans l'attente de la décision de la commission de discipline.

Les demi-finales départementales prévues au VBC (17 et 18 mai) seraient redistribuées sur les 6 autres sites pour marquer le coup et donner suite à l'incident. Les horaires et jours des matchs seraient ajustés. La réorganisation serait faisable avec un démarrage aux environs de 10h15 et un début de la dernière rencontre à 20h30 (le samedi).

Certains membres élus s'opposent à la réorganisation, estimant qu'elle pénalise tout le club du VBC sans preuve suffisante sur le déroulement de l'incident.

Une proposition intermédiaire est faite: Organisation des 1/2 finales départementales au VBC, sans représentant ni délégué du comité sur place et filmer les matchs pour traiter les éventuelles réclamations ou autres événements, et sans équipe du VBC sur ce plateau.

Après de nouveaux échanges des membres, et sans autre proposition, le secrétaire général propose de se positionner sur l'une des deux propositions par vote.

Proposition 1 :

- Maintenir le plateau au VBC sans élu et sans équipe du VBC à domicile (contrôle à distance via la vidéo).

Proposition 2 :

- Une réorganisation des phases finales, sans le plateau du VBC à titre conservatoire dans l'attente de la commission de discipline.

Résultat des votes :

- 3 pour le maintien du plateau sans représentant ni délégué du comité (proposition 1)
- 10 votes pour la réorganisation des plateaux (proposition 2).
- 1 abstention.

Il est donc demandé à Pierre-Antoine L. de faire le nécessaire afin de réorganiser les 1/2 finales départementales pour publication le lundi 12/05 (des rencontres se déroulant le WE du 10/11 mai) et informer le VBC de cette décision.



Points et questions diverses

Validation d'un devis pour l'achat de 14 polos et 14 chemises pour les membres du bureau. Aucun vote contre cet investissement.

Discussion sur le rachat de matériel informatique avec un devis de 3882€ moins les 4 ou 5 PC en panne. Aucun vote contre cet investissement.

Partenariats pour les finales départementales :

Partenariats avec Crédit Mutuel et Arbitres Shop pour les finales départementales à Jonage, pour un montant de 4910€.

Fêtes mini basket :

Point sur la fête de mini basket et les tournois liés. Beaujolais le 10 mai et Grigny début juin. Besoin de plus de communication rapide.

Clôture de ce bureau à 20h30

**RÉUNION BUREAU  
8 MAI 2025**